

Formation

L'AUTOFORMATION EN LIGNE DE L'INRS DÉMÉNAGE!

L'offre d'autoformation de l'INRS est désormais accessible sur www.eformation-inrs.fr. Ce portail remplace le site www.ead-inrs.com. Plus facile d'utilisation et adapté aux différents supports (ordinateur, tablette...), ce nouveau portail facilite l'accès à vos formations en santé et sécurité au travail dans un environnement ergonomique plus performant.

INRS SELF-TRAINING HAS MOVED! – The INRS range of self-training is now accessible on www.eformation-inrs.fr. This portal replaces the site www.ead-inrs.com. Easier to use and adapted for the various media (computer, tablet, etc.), this new portal facilitates access to your occupational safety and health training in a higher-performance ergonomic environment.

CLAUDIE
ROUSSEAU
INRS,
département
Formation

Rappelons que l'offre d'autoformation de l'INRS est destinée à un large public, qu'elle est gratuite et en libre accès. Actuellement, trois autoformations sont proposées à toute personne désirant acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail:

- **Acquérir les bases en prévention des risques professionnels**

Quatre modules: les bases en prévention, initiation à l'évaluation des risques professionnels, initiation à une méthode d'analyse d'accident, initiation à l'analyse d'une situation de travail.

Responsable pédagogique: Franck Henry

- **Acquérir les notions de base sur les produits chimiques**

Cinq modules: enjeux des risques chimiques, propriétés physicochimiques des produits chimiques, propriétés toxicologiques des produits chimiques, étiquette et fiche de données de sécurité (FDS), réglementation en matière de risques chimiques.

Responsable pédagogique: Gaëlle Avon

- **Missions et fonctionnement du CHSCT**

Ce module s'inscrit dans le parcours de formation à distance tutorée pour les membres du CHSCT.

Responsable pédagogique: Franck Henry

L'autoformation: un prérequis dans des parcours de formation

Les autoformations peuvent constituer des prérequis pour suivre certaines formations.

Par exemple, pour s'inscrire à « Faire l'état des lieux de l'entreprise en santé et sécurité au travail » (J@2302), il faut avoir préalablement suivi avec succès l'autoformation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels ».

Inscription automatique en ligne

Pour toute nouvelle inscription, rendez-vous sur www.eformation-inrs.fr

Un login et un mot de passe sont délivrés lors de l'inscription. Ils permettent d'accéder à un espace réservé à l'apprenant qui peut ainsi suivre toutes les autoformations.

Dominique Debret, INRS, chargée de projet Formation à distance

C.R.: Quels sont les principaux points forts de ce nouveau portail?

D.D.: Il est plus ergonomique, la présentation des informations est plus attractive, l'inscription est plus simple et on peut se connecter grâce à un affichage « responsive », c'est-à-dire qui s'adapte à l'outil de consultation: PC, tablette...

Gaëlle Avon, INRS, chargée de projet formation Risque chimique

C.R.: En tant que responsable de l'autoformation sur les risques chimiques, quel est selon vous le principal atout de ce nouveau portail?

G.A.: Désormais, nous pouvons actualiser directement les contenus pédagogiques sans recours à un intermédiaire. La souplesse de ce nouveau portail nous encourage à développer d'autres modules. Les parcours de formation s'en trouvent ainsi enrichis.

Franck Henry, INRS, chargé de projet Formation à distance

C.R. : En quoi ce nouveau portail pour l'autoformation facilitera le développement de la formation en ligne proposée par l'INRS ?

F.H. : Ce portail a été conçu pour être intuitif, ergonomique, clair, motivant. S'autoformer, c'est développer des compétences d'organisation de travail personnel qui seront utiles lorsque la personne réalisera l'une de nos formations tutorées. Se former à son rythme nécessite un intérêt certain pour la prévention, un désir d'apprendre. Pour ce faire, une qualité des contenus pédagogiques et des méthodes adaptées d'apprentissage doivent être au rendez-vous. Offrir un environnement de formation à distance qui soit clair et fonctionnel, tel que le propose ce portail, participe aux conditions de réussite pour progresser tant dans une autoformation que dans une formation tutorée à distance.

Nous souhaitons ainsi donner envie aux personnes consultant nos offres en e-learning d'aller plus loin, de s'engager dans une formation accompagnée à distance offrant un tutorat pédagogique personnalisé, une dynamique collective à travers des échanges d'expérience entre apprenants, des travaux personnels et collectifs facilitant les apprentissages.

Nicolas Fauvel, INRS, responsable du pôle « ressources plurimodales et appui aux projets »

C.R. : Quelles sont les nouvelles fonctionnalités ?

N.F. : Elles concernent essentiellement les outils qui accompagnent l'apprenant dans son parcours d'autoformation. L'apprenant dispose désormais d'un suivi personnel de son avancement dans la formation sous forme graphique. Il peut notamment prendre connaissance du temps passé sur les contenus pédagogiques et de son score obtenu aux évaluations de chaque module du parcours.

C.R. : Quelles perspectives à court et moyen terme sur les autoformations ou les thèmes santé et sécurité au travail qui seront accessibles sur ce portail ?

N.F. : De nouveaux modules concernant le CHSCT vont être accessibles progressivement sur le portail d'autoformation: la visite des locaux, les enquêtes du CHSCT.

Paroles d'apprenant

Mme R., entreprise de BTP, service QHSE, Madagascar

« Ayant expérimenté l'autoformation "Acquérir les notions de base sur les produits chimiques (C@1501)", j'ai été très satisfaite du principe d'autoformation ainsi que du support que j'ai trouvé ludique, complet et très bien organisé.



© Patrick Delapierre pour l'INRS

Je pense qu'un tel support est un outil d'explication qui peut aider à l'intégration de la culture HSE en entreprise. Il pourrait notamment servir à expliquer le risque chimique à des opérationnels de tous niveaux de manière à ce qu'ils soient plus conscients des risques et des moyens de prévention en place. »

POUR EN SAVOIR +

- Mieux agir au sein du CHSCT: quatre modules à la carte, INRS, *Hygiène & sécurité du travail*, 231, p. 70-72.
- L'autoformation en ligne, une réponse adaptée aux entreprises, INRS, *Hygiène & sécurité du travail*, 234, p. 74-76.
- Autoformation en ligne pour acquérir les notions de base sur les produits chimiques, INRS, *Hygiène & sécurité du travail*, p. 76-78.